

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DE SAINT LEONARD du 16 FEVRIER 2015

Le Conseil municipal de Saint Léonard, légalement convoqué le 09 février 2015, s'est réuni en session ordinaire le lundi 16 février 2015 à 20h sous la présidence de Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

Etaient présents :

M. Bernard Hoguet, *Maire*.

Mme Elvira Hache, M. Jean-Paul Le Calvez, M. Serge Lecrosnier, *Adjoints au Maire*.

Mme Sophie Rioult, M. Jean-Alain Planeix, *Conseillers municipaux délégués*.

M. Claude Laperdrix, Mme Bernadette Malandain, Mme Marie-Claire Lebas Pignol, M. Alain Leber, M. François Daudruy, M. Bernard Malandain, Mme Marie-Pierre Guenot, M. Franck Carton, M. Jean-Luc Dron, Mme Marie-Lise Callay-Baucher, *Conseillers municipaux*.

Etaient absents excusés :

Mme Marie-Lise Degrémont, *Adjoint au Maire*, a remis un pouvoir à M. Bernard Hoguet, *Maire*

Mme Josiane VALOIS, *Conseillère municipale*, a remis un pouvoir à Mme Bernadette Malandain

Mme Marie-Pierre Prieur, *Conseillère municipale*, a remis un pouvoir à Mme Sophie Rioult

Mme Angélique Verroust, secrétaire de mairie, assiste à la séance.

Après l'appel nominal, Mme Marie-Claire Lebas Pignol est élue secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU du Conseil Municipal du 08 décembre 2014.

M. Dron :

- fait remarquer que le compte-rendu est plus complet
- demande la consultation sur le rapport d'activités du syndicat d'eau. Celui-ci sera présenté dès son obtention.
- demande si les absents de la séance précédente signent le compte rendu. La réponse est non.

M. le Maire soumet l'approbation du compte rendu au vote : 18 voix « pour » et 1 voix « contre » (M. Dron)

Le compte rendu est adopté à la majorité.

Ordre du jour

Question n°1 : Appel à projet sur les centres-bourgs proposé par le Département 76

En Seine Maritime, 37 Communes (de 1500 à 5000 habitants) sont éligibles. Le Département retiendra 6 projets de communes qui ont la volonté de réaliser un centre-bourg harmonieux et dans un souci de développement durable de leur territoire.

Monsieur le Maire explique que cet appel à projet est récent et qu'un technicien du Département a été rencontré au mois de janvier mais que la participation à cet appel à projets doit être réalisée avant fin février.

Monsieur Le Calvez expose ensuite le projet de Saint-Léonard. Il s'agit bien entendu d'une ébauche de réflexion qui devra être débattue et amendée en conseil municipal.

L'achat envisagé depuis plusieurs années d'une parcelle de terrain de 22000 m² derrière la mairie est intéressant dans la mesure où il doit permettre de créer des équipements publics plus modernes ou inexistantes jusqu'à maintenant : création d'un complexe scolaire, création d'une aire de jeux, extension du lotissement, résidence pour personnes âgées, crèche pour les enfants, tennis couverts, dojo couvert voire d'autres projets afin de réaliser un ensemble harmonieux. La place du commerce de proximité est évoquée. Est-ce possible avec une zone commerciale à proximité ? Monsieur le Maire pense qu'aucun projet ne doit être écarté, les études devront permettre de nous éclairer.

Adopté à l'unanimité

Question n°2 : Eclairage public et effacement de réseau route d'Epreville

Suite à sa visite sur la commune, le SDE 76 a remis un avant-projet d'effacement du réseau et d'éclairage public pour une partie de la route d'EPREVILLE (une seconde tranche est prévue). Le montant prévisionnel est de 51284.09€ttc pour une participation de la commune de 17034.60€ttc

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

- D'adopter le projet ci-dessus,
- D'inscrire la dépense au budget 2015,
- De débiter les travaux dès que possible.

Monsieur Le Calvez en profite ensuite pour faire un point sur les autres dossiers en cours notamment la ligne haute tension qui traverse le lotissement et qui sera supprimée prochainement.

Adopté à l'unanimité

Question n°3 : Opération Grand Site : demande de participation financière et signature d'une convention entre la commune de Saint-Léonard et le Département de la Seine-Maritime

Monsieur Le Calvez explique l'intérêt d'une préservation du patrimoine naturel, culturel, et paysager des sites classés dans un but de valorisation touristique.

Monsieur Dron fait remarquer que le conseil n'a pas délibéré sur la nomination de délégués dans cette opération. Ceci n'a pas été demandé.

La participation financière demandée à Saint-Léonard est de 822€

Adopté à la majorité - 1 vote contre (M.Carton)

Question n°4 : Vélo club Fécampois : demande de subvention exceptionnelle

La demande de subvention de 400€ est refusée (la commission Jeunesse et Sports avait répondu négativement le 12/02/15).

Refusé à l'unanimité

Question n°5 : Aide aux voyages scolaires et colonies de vacances

Demande de reconduction de subvention dans les mêmes conditions soit : subvention de 40% du prix du voyage plafonné à 90 euros sur présentation d'une attestation scolaire de participation. Sont exclus les petits voyages de 1 à 3 jours.

La dépense sera inscrite à l'article 6574 du budget primitif 2015

Pour information, en 2014, 2714.80€ ont été versés.

Adopté à l'unanimité

Question n°6 : Délibération fixant les ratios d'avancement de grade

Le taux d'avancement de grade pour les agents de la commune est porté à 100%.

Adopté à l'unanimité.

Question n°7 : Création de postes et suppression de postes

Le conseil municipal donne son accord à l'avancement de grade de deux agents. Sont créés : un poste de garde champêtre chef au 01.01.2015 et un poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe au 01/11/15.

Adopté à l'unanimité

Question n°8 : Rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers

Chaque conseiller a reçu le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers, remis par la communauté de communes de Fécamp qui l'a adopté lors de la séance de conseil communautaire en date du 29/10/14.

M.le Maire fait remarquer :

- qu'il va demander une intervention pour les écoles de St Léonard afin d'expliquer aux élèves l'importance du tri des déchets.

- que depuis 2002, réduction de 22 % du tri sélectif.

- que la collecte du verre est moins bonne par rapport aux autres communes environnantes contrairement à la collecte de papier.

- que le budget des ordures ménagères est en augmentation sur 2014.
- qu'il convient de travailler sur le sujet des ordures ménagères afin de réduire les déchets :
 - Réduction à la source
 - Compostage
 - Zéro gâchis
 - Meilleur tri

Adopté à l'unanimité

Question n°9 : Rapport d'activités sur l'Office de tourisme

Chaque conseiller a reçu le rapport annuel 2013 sur la qualité du service rendu aux usagers de l'Office de tourisme, remis par la communauté de communes de Fécamp qui l'a adopté lors de la séance de conseil communautaire en date du 29/10/14.

M.le Maire présente ce rapport destiné aux élus, reprenant les principaux chiffres qui traduisent l'activité du service (INVESTISSEMENTS / AMENAGEMENTS REALISES / BILAN FINANCIER DES ACTIONS MENEES)

M.Dron remercie M.le Maire pour la présentation détaillée de ces deux rapports.

Adopté à l'unanimité

Question n°10 : Listes des marchés conclus

M.le Maire présente le tableau des marchés conclus au cours de l'année 2014.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses.

Monsieur le Maire souhaite porter à la connaissance des élus plusieurs informations :

- Courrier de M.Loisel Michel Maire de MANIQUERVILLE : demande de subvention de la part de l'Association du souvenir Français. Les élus y sont favorables ; ce dossier sera examiné lors du vote concernant les subventions aux associations.

M.le Maire en profite pour évoquer la possibilité de déplacer le monument aux morts (manque de place lors des commémorations ; ce projet permettrait à un plus grand nombre de citoyens d'y assister). La réflexion est ouverte.

- Date des prochaines réunions du conseil municipal :

Vendredi 27 mars 2015 à 20 heures

Lundi 08 juin 2015 à 20 heures

Lundi 14 septembre 2015 à 20 heures

Jeudi 10 décembre 2015 à 20heures

Rappels

- Repas des anciens le dimanche 12 avril 2015
- Elections départementales les 22 et 29 mars 2015

Questions de M.Dron

1. Les indemnités pour les personnes qui font le recensement sont-elles toutes versées ?

Réponse : la Dotation de l'Insee est entièrement utilisée.

2. Pourquoi le conseil municipal n'a-t-il pas pris de délibération sur l'enquête publique de l'usine de méthanisation ?

Un débat a eu lieu sur les conséquences de l'installation future de cette unité.

M.Dron évoque les fondements d'un rapport d'une association havraise.

Il semblerait, selon lui, utile d'avoir une référence au niveau des risques de nuisance olfactive en cas de dysfonctionnement d'où une demande à faire au niveau de la société responsable du projet.

3. Bilan des activités périscolaires

L'arrivée de Mme POMELLE porte ses fruits. Plusieurs activités (planning tous les 2 mois) sont proposées : Robotique--- théâtre---- jeux de société---- bibliothèque--- activités manuelles --- foot en salle ---tennis---judo---gym.

Une kermesse des activités périscolaires est à l'étude courant juin afin de montrer aux parents les réalisations des enfants.

Le bilan financier sera fourni fin 2015 après une 1ère année complète d'exercice.

Il paraît important de rappeler aux parents que ces activités ne représentent pas une garderie et qu'il doit y avoir une rigueur sur les inscriptions et les présences des enfants

4. Quelle est le prix de l'eau au 1^{er} janvier 2015 ?

M. Dron affirme par ailleurs n'avoir aucune visibilité sur le taux de renouvellement des réseaux. Le compte rendu de la dernière réunion du syndicat n'est pas encore disponible.

5. M.Dron critique certaines décisions du CCAS du 17 décembre 2014

M.Le Maire répond qu'il n'y a pas lieu de revenir sur les décisions du CCAS. Les membres du CCAS ont été désignés selon les règles et leurs décisions doivent être respectées.

Mme Hache fait remarquer que cela est d'autant plus vrai que les élus du conseil municipal n'ont pas accès aux dossiers.

Clôture de la séance à 23h05